

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2015**

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 31
Pouvoirs : 3
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 07/04/2015

Le lundi 13 avril 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Hubert BONNET (pouvoir à Marc PECHOUX), Béatrice GUERIN (pouvoir à Claude TRASSARD), Frédéric VALLOS (pouvoir à Françoise DUVILLARD), Noël CHEYNET, Roger CHORIER, Michel DUROUSSIN, Olivier EYRAUD, Marie LABROSSE, Chantal NOEL, Marie-Claude OVISTE, Monique RONGEON.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Bruno HENRY

OBJET : Finances - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – Budget primitif 2015

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente chargée des Finances présente au Conseil communautaire le projet de budget primitif 2015 du **Budget Assainissement Non Collectif** qui s'équilibre comme suit :

Sections	Montant en € HT
Fonctionnement dépenses	84 505,66
Fonctionnement recettes	84 505,66
Investissement dépenses (Hors RAR)	0,00
Investissement recettes (Hors RAR)	0,0

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité,

✓ **d'adopter** le budget primitif 2015 du **Budget Assainissement Non Collectif**,

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.